			À		, le		
	<u>OBJET</u>	: Accident du					
	REFERENCE(S) : Arrêt du Conseil d'État « Brugnot » en date du 1er juillet 2005						
	P. JOINTE(S)	:					
						_	
Mada	me, Monsieur,						
En application de l'arrêt du Conseil d'État du 1er juillet 2005, dit arrêt Brugnot, j'ai l'honneur de solliciter la réparation des préjudices subis en ma qualité de blessé (ou malade) du fait du service.							
En effet, le , à , j'ai été blessé [ou j'ai contracté							
une maladie] dans le cadre du service du fait de :							
lo do	manda ránaration au	utitro du/ dos prói	udioos suiv	vant(s) :			
	demande réparation au titre du/ des préjudices suivant(s) : les souffrances endurées						
	préjudice esthétique						
	préjudice d'agrément (impossibilité de continuer la pratique d'un sport ou activité de loisir qui était pratiquée de façon régulière avant l'accident)-						
	préjudice d'établissement (impossibilité de fonder une famille)						
(O: /s s	préjudice sexuel	dama t	4.717	.4		and to V	
(Si be	soin,compléter votre	aemande avec to	out elemen	ιτ precisant le	ou les prejudices	SUDIS).	

Je reconnais que cette démarche a pour objet l'examen d'un éventuel droit à indemnisation, sans préjuger de la décision qui interviendra à l'issue de l'instruction par le service du contentieux.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.